

N°33 - Octobre 2020

Infos **DUNIÈRE** sur Eyrieux

DUNIÈRE **AUX PORTES DE** **L'AUTOMNE**

SOMMAIRE

- Édito 2
- Conseil municipal 3
- Vie municipale 4
- Travaux 8
- École 10



Édito

2 3

Conseil municipal



Madame, Monsieur, chers(es) Duniérois(es)

La trêve estivale s'achève et chacun a repris son quotidien. **Mais celui-ci est toujours marqué par la COVID 19**, l'éventualité d'une deuxième vague et donc la crainte d'une reprise de la pandémie.

Nous savons déjà que nous avons dû modifier nos habitudes et que nous allons encore être amenés à le faire notamment par l'obligation de plus en plus forte du port du masque. Lors des premières préconisations, **nous avons, en partenariat avec la CAPCA, commandé des masques, et vous en trouverez par ailleurs, deux joints à ce bulletin**, d'autres sont disponibles en mairie si besoin. Pour les enfants de moins de dix ans, nous avons des masques adaptés à leur âge. Pour en bénéficier il vous est demandé de passer les récupérer en mairie aux heures d'ouverture. Là, comme au printemps, les règles à respecter varieront en fonction de l'évolution du virus et des mesures qu'imposeront soit nationalement l'État, soit localement le Préfet.

Quoi que chacun en pense, il faudra maintenir les gestes barrières et se conformer aux nouvelles prescriptions.

C'est déjà le cas dans les écoles où certes le protocole est allégé, pour l'instant, mais pour lesquelles des règles strictes demeurent. **Le personnel du SIVU, les enseignants assurent l'accueil des enfants dans les meilleures conditions, même si tout relâchement peut conduire à ouvrir la porte au virus.**

D'ordinaire à pareille époque, on évoque dans ce bulletin les festivités d'été. Cette année rien, nous avons fait le choix de tout annuler comme beaucoup d'autres communes. **Pour ce qui est des manifestations à venir, il en sera de même, il n'y aura donc pas cette année le repas des aînés ni le spectacle de Noël pour les enfants. Ces décisions ont été dures à prendre, mais le bon sens doit l'emporter dans l'intérêt de tout le monde.**

Pour autant nous devons avancer et penser AVENIR pour notre village. **Des réunions importantes ont eu lieu dernièrement notamment en préfecture et en mairie**, vous pourrez en prendre connaissance dans ce bulletin. **Des travaux d'aménagement vont prochainement débiter**, consistant au changement de l'ensemble des fenêtres du premier étage du bâtiment de la mairie. **Nous avons reçu un fort soutien financier de l'État et du Département pour mener ces travaux de rénovation.** La route de la Traverse, de Bellevue et des Plaines va être refaite en monocouche, des retouches seront effectuées sur les Riailles, Bonneton ou encore le secteur de La Planche.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne et agréable lecture et encore une fois, **prenez bien soin de vous et restez prudents.**

Gérard BROSSE

Conseil municipal

Du 21 juillet 2020

Mardi 21 juillet, à 20h30 à la salle des fêtes a eu lieu le dernier conseil avant la pause estivale. Deux délibérations étaient à l'ordre du jour, l'une portant sur l'acquisition de biens par voie d'expropriation et l'autre concernant une convention avec le (CAUE), Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de l'Ardèche.

Avant d'exposer au conseil, la nécessité d'acquérir des terrains destinés à la construction d'un EHPAD, le maire a demandé à Gaëtan PALOT (élu) de quitter la séance étant lui-même propriétaire en indivision d'une parcelle. Il a donc quitté la séance et n'a pas participé au vote ni au débat. Ces terrains existent au lieu-dit Coucadou, et sont adaptés pour l'emplacement de cette construction ; car autant leur surface que leur configuration répondant aux contraintes d'un tel projet. Des négociations ont été menées avec la majorité des propriétaires qui ont donné leur accord pour vendre leurs parcelles. Des promesses unilatérales de vente ont été signées sur l'ensemble des parcelles du périmètre du projet. Le reste des parcelles appartient à une indivision dont les représentants ont fait savoir qu'ils ne céderaient qu'à un prix au minimum deux fois supérieur à celui proposé sur la base de l'estimation du service des Domaines. Le maire a présenté et détaillé au conseil les éléments des dossiers d'enquêtes publique et parcellaire qui donneront lieu à une enquête publique. Le conseil a approuvé à l'unanimité le projet d'acquisition des terrains situés zone de Coucadou, approuve le dossier de déclaration d'utilité publique, décide de transmettre le dossier aux services de l'État et de solliciter Madame le Préfet de l'Ardèche pour l'ouverture des enquêtes publiques. Le conseil autorise le maire à engager les dépenses nécessaires à l'expropriation (frais de conseil, indemnisation...).

Pour la seconde délibération une suspension de séance a été demandée pour que Gaëtan PALOT puisse rejoindre le conseil. Les élus souhaitant mener un projet de création « Cœur de village », le maire a proposé au conseil de solliciter l'intervention du CAUE pour une mission de conseil sur le projet. Cette prestation donne lieu à une participation volontaire et forfaitaire de 2 500 € TTC au titre d'une contribution générale à l'activité du CAUE. Cette intervention est formalisée par une convention prenant effet à la date de signature pour une durée de 12 mois. Le conseil approuve à l'unanimité la validation du lancement de l'étude du projet « Cœur de village », de l'intervention du CAUE et autorise le maire à signer la convention.

Conseil municipal

Du 10 juillet 2020

Le conseil a nommé son délégué et ses suppléants aux élections sénatoriales : Gérard BROSSE en sera le titulaire, Joël CANOSI, Sandrine ROZMANOWSKI et Patrick MARCOUX en seront les suppléants.

Le conseil a sollicité le Département de l'Ardèche, dans le cadre de ses missions d'assistance technique aux collectivités en matière de voirie et a lancé une consultation auprès de plusieurs entreprises. Cette consultation porte sur l'entretien de la Route des Plaines, de la Traverse et de la route des Riailles. Le marché d'entretien de la voirie a été attribué aux Goudronneurs Ardéchois.

Le maire a rappelé la volonté de mettre en place des horloges astronomiques sur l'éclairage public afin de maîtriser les dépenses énergétiques. Un potentiel d'une moyenne de 50 % d'économies d'énergie est dès aujourd'hui possible en paramétrant une extinction nocturne. Le montant des travaux porte sur la somme de 4 098 € subventionnée à hauteur de 2 390 € par le SDE. Une réunion publique sera organisée pour expliquer la démarche d'extinction.

Le conseil a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) ; il sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées. Le maire est autorisé à prendre toute initiative et décision pour poursuivre et finaliser la procédure d'adoption du nouveau PLU et notamment l'enquête publique.

Mairie de Dunière sur Eyrieux
Tél: 04 75 65 23 13
www.dunieresureyrieux.fr
Courriel : mairie.duniere@gmail.com
Directeur de publication : Gérard BROSSE
Comité de rédaction : municipalité de Dunière sur Eyrieux, Isabelle ICARD, Stéphanie LECOUTEUX
Crédits photos : mediabasics.fr, mairie
Graphisme : GRAPHÉOL
Impression : GRAPHÉOL

**Maçonnerie
Charpente-Couverture**
S.E.E. CHAZAL
www.chazalmaconnerie.fr
RGE
QUALIBAT
180, rue de Praly
07360 Les Ollières sur Eyrieux
Tél. : 04 75 66 31 85
Mail. : chazalm.seec@gmail.com

**Cuisinier de Drôme Ardèche**
API Entreprise - 478, Rue des Forges - 26270 L'ÉROUX - 04 75 66 22 61
antouly.eric@orange.fr / www.menuiserie-antouly.fr

**MENUISERIE
Antouly**
RGE
artisan
FENÊTRES MIXTES Bois / Alu
ESCALIERS - FERMETURES
AGENCEMENTS - USINAGES CN
naboco
Quartier Champel - LES OLLIÈRES / EYRIEUX
04 75 66 22 61
antouly.eric@orange.fr / www.menuiserie-antouly.fr

Électricité générale
**Pascal BÉNÉFICE**
La Faurie
07360 Dunière sur Eyrieux
Tél/Fax 04 75 65 28 33 - Portable 06 74 45 72 07
pascal.benefice@wanadoo.fr

**MR FRÉDÉRIC MARTEL
PLOMBIER**
frédéricmartel0308@orange.fr
04.75.64.83.14
06.43.81.58.60
FREDEAU
chauffage, sanitaire, climatisation, ramonage,
dépannage, entretien, fioul,
le pont
rd 120
07360 Dunière sur Eyrieux

Conseil municipal

Du 28 septembre 2020

Le conseil municipal de rentrée s'est déroulé lundi 28 septembre avec à l'ordre du jour une délibération portant sur la nomination d'un représentant de la commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées suite à transfert ou restitution de compétences auprès de la CAPCA. Le maire a proposé de nommer Joël CANOSI, 1er adjoint, membre au sein de la CLECT.

Une 2e délibération portait sur la création d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD). Une Zone d'Aménagement Différé est une procédure qui permet aux collectivités, via l'utilisation du droit de préemption, de s'assurer progressivement la maîtrise foncière des terrains où il est prévu à plus ou moins long terme une opération d'aménagement, et éviter que l'annonce d'un projet ne favorise une hausse artificielle des valeurs foncières susceptible de compromettre sa réalisation. Un droit de préemption peut être exercé sur le périmètre de la ZAD en vue de la réalisation dans l'intérêt général. Le conseil approuve à l'unanimité la création d'une ZAD sur un périmètre délimité et autorise le maire à exercer au nom de la Commune ce droit de préemption et demande à Madame le Préfet de l'Ardèche de prendre un arrêté prononçant la création de cette Zone d'Aménagement Différé.

Enfin, la dernière délibération concernait l'acquisition d'une parcelle de terrain. Le maire expose au conseil que des parcelles de terrain bâti, cadastrées B1973 et B1977 pour une contenance de 1 625 m² sont à vendre. Ces parcelles sont situées en limite de la voirie communale à redessiner pour accéder au futur EHPAD «LES MURIERS». Elles sont placées à proximité du lieu de vie communal actuel (salle des fêtes, aire de jeux, agence postale...) et espace à recréer. Le conseil autorise à l'unanimité le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces parcelles pour un prix maximum de 155 000 €.

PROJET COEUR DE VILLAGE

La commune souhaite au cours de ce mandat engager une réflexion globale sur l'évolution de son cœur de village avec des objectifs essentiels qui permettraient à la fois de renforcer la capacité d'attractivité du village (dont l'image aujourd'hui s'apparente encore trop à un village de rue et de passage), et de repenser les espaces où le «vivre ensemble» pourrait encore mieux se développer. La réflexion doit permettre de réfléchir à la localisation des services publics dans un souci d'accessibilité et de renforcement de la centralité villageoise, d'anticiper les opportunités potentielles, notamment économiques,

d'assurer une connexion physique et fonctionnelle entre les bâtiments publics et le noyau villageois. Pour avancer sur ces projets, la commune vient de conventionner avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE), l'objectif de cette convention étant de sortir une feuille de route d'ici la fin de l'année et de donner la priorité aux axes qui seront essentiels au développement du village. Des réunions et des échanges ont déjà eu lieu à la fin du mois d'août avec les architectes.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La municipalité souhaite engager une démarche globale environnementale et d'économie d'énergie. Nous vous proposons une première réunion publique **le samedi 31 octobre à 10h30** à la salle des fêtes. Nous échangerons autour de l'extinction de l'éclairage public pour essayer d'instaurer de nouvelles pratiques favorisant l'économie d'énergie (30 à 50 % de la facture d'électricité de la commune) et l'environnement avec l'amélioration de notre cadre de vie (réduction de notre impact sur la faune et la flore). Suite aux conditions sanitaires annoncées, la municipalité demande à chaque personne qui souhaite participer à cette réunion de s'inscrire au préalable en mairie. En cas d'un nombre important de participants, plusieurs réunions seront organisées afin de respecter le protocole sanitaire. Le port du masque sera exigé.

Vie municipale

INFO

COVID 19

En raison des conditions sanitaires et de toutes les incertitudes qui pèsent autour de la COVID 19, lors du conseil municipal du 28 septembre, la municipalité a dû annuler toutes les manifestations de l'année 2020. C'est avec beaucoup de regrets que le repas des aînés ainsi que la fête de Noël ne pourront se dérouler cette année.



MARCHÉ DE DUNIÈRE

Depuis le mois d'avril, pleine période de confinement, le nouveau marché de Dunière a pris son envol. Un marché créé de façon inopinée suite à la demande d'un producteur de fromages de chèvres. En effet, voyant se fermer les marchés les uns après les autres avec la crise sanitaire, il a contacté le maire pour demander si la commune l'autorisait à stationner place du Kiosque pour écouler sa marchandise. Sa venue sur le village fut un véritable succès, et conjointement avec la commune un appel a été lancé aux producteurs locaux et commerçants pour venir étoffer le marché ce qui a été rapidement le cas. Pour que les consommateurs soient au rendez-vous, la commune n'a pas hésité à relayer l'information via les réseaux et en posant deux banderoles aux entrées du village. Malheureusement depuis la reprise des activités, notre marché peine à retrouver son rythme d'avant et les commerçants se posent la question de poursuivre.



Maxime Ganahl
Dunière-sur-Eyrieux
07.60.07.97.97
La Sève
conseils et devis gratuits
Elagage - Taille et Soins aux Arbres
Arboriste grimpeur diplômé d'état

M.B.T.P.
Montagut Bâtiment Travaux Publics
MACONNERIE - RESTAURATION - GENIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS - CANALISATIONS - VRD - SCIAGES
« L'annexe » 07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél : 04-75-65-48-63 Fax : 04-75-65-40-05
Email : mbt.p.montagut@wanadoo.fr

JM Peinture
06.80.99.20.14
jmpeint@laposte.net
07360 Dunière sur Eyrieux
peintures
revêtement muraux
stuc - badigeons de chaux

La Pivoine
fleurs coupées et plants
de pivoines
06 74 92 18 79
06 21 05 53 66
lapivoine07@hotmail.com
Facebook : fb.me/lapivoine07

Philippe Bertrand
Terrassement
Assainissement
Travaux publics
VRD
Travaux forestiers
06 81 83 82 87
04 75 66 31 89
philippe.bertrand07@orange.fr

20 route des Boulières 06.72.30.72.28
07190 Saint-Sauveur de Montagut 04.75.29.33.42
SARL ACM CONCEPT
CUISINE, BAINS, RANGEMENT,
Menuiserie ALU/PVC, Parquet et Sol Vinyl
Volet roulant - Porte de garage
VERRALEWECK Nicolas
acmconcept@orange.fr



PROJET D'IMPLANTATION D'UN NOUVEL EHPAD

Mercredi 23 septembre s'est tenue en mairie une réunion de travail avec la Fondation des DIACONESSES représentée par Monsieur DUGLEUX son Directeur général, Monsieur HAFFNER son Secrétaire général et de Mme JACOT Directrice de l'EHPAD LES MÛRIERS, en présence également de Monsieur SANTOS du SDEA, (syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement de l'Ardèche) et de Madame VAUTIER du CAUE, (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Ardèche). La Fondation des DIACONESSES a besoin de reconstruire son EHPAD actuellement situé à St-Sauveur de Montagut. Après recherche, c'est sur notre commune qu'un terrain composé de 13 parcelles a semblé le mieux correspondre à l'implantation d'un nouvel EHPAD. La mairie soutient activement ce projet d'implantation sur la commune et a lancé une procédure d'expropriation qui aujourd'hui ne concerne qu'un propriétaire sur huit, les sept autres ayant par ailleurs signé des compromis chez le notaire. L'élaboration du PLU comprend sur ces parcelles une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) dédiée à la création d'un EHPAD. Parallèlement la commune porte

un projet de restructuration du centre-bourg avec notamment ses commerces et services publics. La concordance des deux projets est une réelle opportunité pour les articuler et rechercher toutes les synergies possibles au service de la population. Dans ces conditions, la question qui se pose est de savoir si le projet de création d'un EHPAD et celui de restructuration du centre-bourg peuvent constituer ou non un projet global. Pour réaliser un projet global, ce qui semble le plus approprié, il faudrait recourir à un maître d'œuvre/architecte unique à la fois pour le réaménagement du centre-bourg et pour la création de l'EHPAD, la mairie et la Fondation signant chacun avec lui un contrat de maîtrise d'œuvre. Il a été convenu de signer une convention constitutive de groupement de commandes entre la commune et la Fondation. Cette convention doit définir les règles de fonctionnement du groupement. Il a été convenu également que la Fondation participera aux travaux de réflexion et notamment dans un premier temps au diagnostic rendu par le CAUE le 20 octobre prochain. La volonté de la mairie comme de la Fondation est bien de travailler ensemble et de mutualiser le plus de choses communes.



RENCONTRE AVEC LE CAPITAINE HAMOIR

Depuis le 1er août, le Capitaine HAMOIR a succédé au Chef d'escadron CHAPTAL à la tête de la compagnie de gendarmerie du Teil. Il a sous ses ordres 125 gendarmes dont les gendarmes des Ollières et de Saint-Pierreville. Son objectif est de rencontrer et se présenter aux 85 maires de la circonscription de sa compagnie, il est passé en mairie de Dunière courant septembre.



VITESSES EXCESSIVES

Les vitesses excessives dans le centre-bourg deviennent de plus en plus récurrentes, sans compter les dépassements. La commune a déjà fait l'objet de deux accidents lors de ce dernier trimestre, fort heureusement des accidents matériels. Devant ce constat et pour assurer la sécurité des piétons notamment les jeunes qui se déplacent aux arrêts de bus pour se rendre au collège ou lycée, la mairie a sollicité les services préfectoraux pour étudier la faisabilité de réinstaller un radar, suite à la suppression de l'ancien. Une entreprise spécialisée s'est rendue sur la commune, une étude est en cours pour l'implantation d'un radar sur le talus de Bichon. En cas d'avis favorable ce dernier pourrait être installé courant du premier trimestre 2021.



MARIAGE

Samedi 18 juillet à 11h30, sous un beau soleil, Gérard BROSE, maire, a procédé à l'union d'Aurélié GRAS conseillère et de Christophe BLANCHARD coordinateur de logistique tous deux domiciliés à Dunière sur Eyrieux. L'échange de consentements s'est fait en présence de Thierry CHAMBONNET et d'Odile JACOLIN témoins du couple. La municipalité souhaite beaucoup de bonheur aux nouveaux mariés.

RENCONTRE AVEC MME CAPEL-DUNN

Mercredi 16 septembre, Madame Julia CAPEL-DUNN, Sous-préfète de l'arrondissement de Privas a reçu en préfecture le maire et son 1er adjoint. Des échanges cordiaux qui ont permis d'avancer sur les projets que porte la commune, projet Cœur du village, projet EHPAD, projet d'urbanisme et sécurité routière dans notre village. L'État s'est montré très à l'écoute de tous ces objectifs et accompagnera la commune dans les différentes phases de construction des ces projets.

TOUPARGEL
LE BON S'INVITE CHEZ VOUS

MON MARCHÉ MON EPICERIE MES SURGELES

Toutes vos courses vraiment partout !
3040 Service à votre service toupargel.fr

ARDECHEAU **Aquatiris**
Les Jardins d'Accueil

Bureau d'étude hydrobiologique et assainissement
Membre du réseau Aquatiris

Les Combes, 07360 DUNIÈRE SUR EYRIEUX
Laurent VIDAL • 06 80 01 45 64
ardecheau@gmail.com • laurent.vidal@aquatiris.fr

Travaux

8 9

FENÊTRES ET PORTES

Les travaux consistant à changer les fenêtres et portes d'entrée du bâtiment Mairie/Ecole vont débuter prochainement. Dans un premier temps ces travaux porteront sur le changement des fenêtres de la salle du conseil et la pose de volets roulants. Au printemps ce seront les deux logements qui seront concernés. Coût total des travaux 33 000 €, avec l'aide de l'État, la Région et le Département.



VOIRIE

Après plusieurs mois d'instruction de la part des assurances, (suite à l'épisode neigeux du 14 novembre dernier qui avait occasionné de nombreux dégâts de voirie et impacté le réseau électrique plongeant la commune dans l'obscurité durant 3 jours), l'entreprise GERLAND est intervenue en septembre pour reconstruire un parapet de sécurité sur la route de Bellevue / Les Plaines.



Travaux

SALLE DES FÊTES

Suite à la crise sanitaire, les travaux de ravalement de l'extension de la salle des fêtes n'avaient pu se réaliser. L'entreprise BELON-GIRARD de St-Sauveur de Montagut est venue terminer le chantier en réalisant l'enduit pour un coût de 1 850 €.



VOIRIE

Des travaux de voirie ont débuté et se poursuivront en octobre. Les GOUDRONNEURS ARDECHOIS vont reprendre les zones où la couche d'enrobé se détériore au hameau des Riailles, à Bonneton et à La Planche. Suite à la réfection d'une antenne d'eau potable aux Riailles, la commune a souhaité refaire en totalité le bout de chemin qui relie la route des Riailles à l'ancienne école, un bicouche sera réalisé courant octobre. De gros travaux de voirie sont également prévus sur la route qui mène du village aux Plaines ainsi qu'une reprise de la chaussée à la Traverse. Coût de l'opération 23 000 €.

RAMPA
TRAVAUX PUBLICS

*Des réseaux de qualité
pour une eau préservée*

Parc Industriel Rhône Vallée Nord
07250 LE POUZIN
Tél. 04 75 85 90 90 - E-mail : rampa@rampa.fr

FIDUCIAL

**Comptabilité, Fiscalité, Social,
Accompagnement à la création d'entreprise**

Votre agence

SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT
34, Grande Rue - 07190 Saint-Sauveur-de-Montagut - Tél. 04 75 30 63 18
privas.expertise.comptable@fiducial.fr

www.fiducial.fr



SIVU DES ÉCOLES

Début juillet, à l'initiative de Carine AYMARD Présidente du SIVU des écoles du Riouvel et de Sandrine ROZMANOWSKI Vice-présidente, une rencontre a été organisée autour du personnel du SIVU, des enseignantes et des élus de Dunière et de St-Fortunat. Un moment convivial qui a permis d'échanger entre nouveaux et anciens élus, de présenter la nouvelle gouvernance du SIVU et le rôle que joue le syndicat dans la scolarité des enfants du RPI. La rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié.



1ER SEPTEMBRE 2020 RENTÉE DES CLASSES

Mardi 1er Septembre a eu lieu la rentrée des classes pour les enfants des communes de St-Fortunat et de Dunière. Les enfants ont repris le chemin de l'école, retrouvant leurs enseignantes et petits camarades, après ces 2 mois de pause, voire parfois plus.

L'occasion pour un très grand nombre d'entre eux de retrouver également les activités périscolaires : la garderie du matin et du soir, assurée par Sandrine IMBO, l'ATSEM, et la cantine le midi, assurée par les agentes du SIVU du Riouvel Brigitte DE JULIS et Natasha CAVALLO.

Toutes trois ont repris leurs fonctions habituelles avec plaisir et bonne humeur, après une période étrange et - espérons-le - exceptionnelle. En effet, les lieux d'accueil avaient dû temporairement fermer en raison du protocole sanitaire restrictif appliqué à la fin du printemps dernier et de la nécessité d'épauler les enfants et les enseignantes pour le respect des gestes barrières et d'hygiène. C'est avec entrain qu'elles peuvent désormais travailler de nouveau le plus normalement possible, tout en continuant d'appliquer les mesures de protection et d'hygiène collectives et individuelles nécessaires et obligatoires. Et ce ne sont pas les enfants qui s'en plaignent : de nouvelles occasions de jeu à trouver avec leurs encadrantes masquées.



Une rentrée particulière cette année avec la crise sanitaire. En effet aucune personne ne pouvait entrer au sein de l'établissement, c'est donc en dehors de la cour que les parents ont pu accompagner leurs enfants. Pas d'obligation de porter le masque pour les enfants, seuls les enseignants et le personnel doivent le porter. Les effectifs cette année restent stables avec 29 élèves en primaire et 23 en maternelle.





Débroussaillage - Broyage

Tonte robotisée jusqu'à 45° ...

06 26 26 66 64

autour.du.jardin@orange.frSite : autourdujardin.org

Agenda

Samedi 31 octobre à 10h30

Réunion publique «Extinction de l'éclairage nocturne»

organisée par la mairie à la salle des fêtes

Toute présence à cette réunion devra impérativement avoir été inscrite auprès de la mairie au préalable pour des raisons de limitation du nombre de participants.

Port du masque obligatoire

Vendredi 23 octobre à 15h00

Réunion publique «Mutuelle santé»

organisée par le CCAS à la salle des fêtes avec le groupe MUTUALIA

Toute présence à cette réunion devra impérativement avoir été inscrite auprès de la mairie au préalable pour des raisons de limitation du nombre de participants.

Port du masque obligatoire



EIFFAGE

ROUTE

TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS - PRIVÉS ET PARTICULIERS
TERRASSEMENTS - ENROCHEMENT - CANALISATIONS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - AMÉNAGEMENTS URBAINS



AGENCE LE CHEYLARD

100, rue des Tourtes - 07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 44 89 Fax. 04 75 29 46 57

Complémentaire santé & prévoyance

Pour les particuliers,
professionnels & entreprises,
associations & collectivités



Entre nous, c'est humain

La Mutuelle des Territoires à Dunière-sur-Eyrieux

Qu'est-ce que la Mutuelle des Territoires ?

Mutualia porte un projet social et solidaire au sein de votre commune. Retraités, indépendants, agents et inactifs, nous vous proposons de bénéficier d'une couverture santé répondant à vos besoins, à des tarifs privilégiés & sans condition.

Soucieuse de venir en aide à ses habitants, votre commune a mis en place une « mutuelle santé communale » permettant :

- ✓ De ne plus renoncer aux soins,
- ✓ De cesser de payer trop cher votre mutuelle et d'optimiser votre pouvoir d'achat,
- ✓ De bénéficier de tarifs négociés, grâce à l'implication de vos élus locaux,
- ✓ De profiter d'une couverture santé optimale et globale, quelle que soit la formule choisie.

RÉUNION PUBLIQUE

VENDREDI 23 OCTOBRE 2020

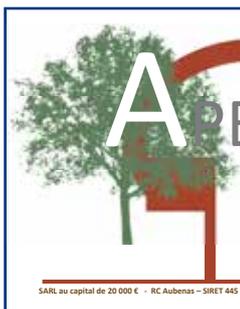
À 15H

Salle des fêtes - chemin de la goule

Plus d'informations :

Lydie DAS NEVES au 04.75.64.63.63
ou par mail: dasneves.lydie@mutualia.fr

www.mutualia.fr



EXPLOITATION FORESTIERE,
bois buche, bois déchiqueté
ACHAT / VENTE DE BOIS ...

APEX BOIS

nicolas Palot
-Peyremourier-
07360 St Michel de Chabrilanoux
0674280087
0475297609
apex.bois@gmail.com

SARL au capital de 20 000 € - RC Aubenas - SIRET 445 289 986 00017 - APE02202 - TVA FR 35 445 289 986



Géomètre-Expert DPLG

Division Foncière – Bornage – Urbanisme
Topographie – Géoréférencement
Ingénierie VRD – Lotissement
Détection et localisation de réseaux

Tél: 06.06.66.66.01 f.billon@cabinet-billon.fr
" Votre Géomètre en Vallée de l'Eyrieux "

16, rue Boissy d'Anglas - 07800 LA VOULTE SUR RHONE



Gedimat
Thierry COURBY
725, route de Volence
07380 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

thierry.courby0652@orange.fr | Tél. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54



sarl SOUCHE

LOCATION MATERIEL BTP
AGRÉGATS - LIVRAISON

Les Brass
07360 Les Ollières-sur-Eyrieux

04 75 30 66 82
06 72 00 39 04